

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LIGUE DE VOILE NOUVELLE-AQUITAINE

DU SAMEDI 11 MARS 2017

Présents : Mmes : Christiane CAHUZAC, Christiane COIGNET, Claire FOUNTAINE Hélène LA SALMONIE, Annick MICHAUD, Brigitte VIAUD, Mrs : Jacques BOISNARD, Gérard CARREAU, José CERVERA, Francis CHEVALIER, Gérard CORNET, Philippe COUFFY, Roland DANO, Roland DESFORGES, Francis DUBES, Raymond GOHIER, Alain GOUX, François GRIMMEISEN, Patrick HAMART, Georges IKHLEF, Victor MALDONADO, Jean-Louis MATTEI, Brieuc PERNES, Claude PEUDUPIN, Boris ROHOU.

Absents ou Excusés : Mme Ulla DELPECH, Mrs Philippe BIDEL, Jean-Pierre DUCLOS, Régis DUPERRIER, Antoine TEXIER.

Invités : Mme Aurélie LAGAILLARDE, Mrs Cédric LEROY, Patrick MAURIN, Gildas TREGOUET.

Ordre du Jour :

- Approbation du Cpte rendu de l'AG du 4 février 2017
- Organigramme élus / Salariés et constitution des commissions / Délégations (Raymond)
- Présentation du projet ligue et fiches actions du dossier de demande de subvention au Conseil Régional (Raymond / Cédric)
- Dossier communication (José)
 - Lancement du système SPONSO+
 - Relance du Réseau des Correspondants Communication
 - Nos obligations en matière de communication - affichage suite à la Convention avec la BPACA
- Dossier Financier (François)
 - Règlement financier,
 - Prévisionnel analytique,
 - Prévisionnel de trésorerie,
 - Mails dédiés (incidence financière).
- Retour Conseil des ligues (Brigitte)
- Retour Comité de pilotage Développement (Claude / Gildas)
- Retour des visites des sites susceptibles d'accueillir des antennes du PER Ligue (Cédric/ Gildas / Raymond)
- Point sur organisation finale régionale voile légère (Brigitte),
- Méthodologie régionale : -
 - 1) avis de course, instructions de course, saisine calendrier (Roland/Georges)
 - 2) communication interne des mails administrateurs
- Retour colloque régional d'arbitrage (Georges)
- Information sur la formation Jeunes Arbitres (Hélène)
- Dates: Commissions (Sportive en urgence) - CA (objet principal ; vie des Commissions (Habitable, Féminines – Handi-Formation – Médicale – Ressources Humaines – de Discipline).
- Recherche de moyens de visioconférence dans l'Ex Poitou-Charentes.
- Questions diverses

La séance est ouverte à 10h15.

Raymond Gohier accueille les participants à ce premier CA de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine. Un tour de table de présentation est fait.

1 - APPROBATION DU PV DE L'AG du 4 février

Nous ne devons pas l'approuver, puisque ce sera à l'Année de 2018 de le faire.

2 – ORGANIGRAMME DES ELUS ET DES TECHNICIENS: Voir fichier en annexe.

Brigitte demande une réunion de tous les CDV de la Nouvelle-Aquitaine pour mettre en route un plan d'actions pour le Développement.

Raymond déclare que l'urgence la plus prégnante est pour la Commission Sportive Voile Légère avec les stages de Printemps et les préparations aux Championnats de France.

3 – COMMUNICATION avec José: Voir dossier en annexe

Il va falloir voir comment nous mettons en action les critères de la BPACA.

Les 7 épreuves phare sont :

- La régates des trois phares à Royan
- Le Spi d'Anglet au YCAA
- La régates de la Porcelaine à Vassivière
- La SIV à La Rochelle
- Les 18 Heures d'Arcachon
- Le 12^{ème} Raid des Baleines
- Et une régates Handi à définir

José demande à étoffer son équipe actuelle qui ne comprend qu'Aurélié et lui-même.

Relance du réseau Correspondant Communication avec un référent dans chaque club.

Sponso+ : ressources des clubs générées par les achats de leurs membres dans les magasins référencés Sponso+.

4 – PRESENTATION DU PROJET LIGUE et DOSSIERS DE SUBVENTION: Voir Fichier Développement en annexe

Cédric met en avant le fait que des subventions sont versées à la Ligue, à proportion des victoires rapportées par le Haut Niveau. C'est l'efficience de tout le territoire pour l'année 2017 qui a été mis en lumière dans les demandes de subventions.

Raymond répète le conseil du CROS : Miser sur le Tourisme, l'innovation et le Développement économique. Faire succinct pour que le document soit lu.

5 – DOSSIER FINANCIER

Règlement financier de la Ligue : Voir document en annexe. Trois thèmes évoqués :

Prises de commandes

Règles de transmission des factures au service comptable

Règles à appliquer au remboursement des frais de mission et de déplacement. **Etudier le cas de Gildas et**

voir au prochain BE.

Rajouter un paragraphe sur les défraiements des arbitres. A étudier aussi en BE.

Fiches Actions présentées au Conseil Régional : Si les petites sections sont assez bien cadrées (Voile Féminine, Handi, Arbitrage, Formation), il n'en est pas de même pour la grosse commission Sportive, vu que la politique n'est pas encore définie, mais on pourra réactualiser ce budget. Pour le Développement, la vente des PVR ne suffira pas à alimenter ce secteur, d'où une recherche impérative de sponsors.

Raymond souhaite que pour 2018, nous commençons l'élaboration de ces fiches dès le mois de septembre 2017.

Prévisionnel de Trésorerie : Voir le fichier de la trésorerie mois par mois en annexe. Bien entendu ce tableau est évolutif de par la réalité des sommes inscrites et par les dates de virements.

Mails dédiés : Raymond nous propose de régulariser les mails suivants, maintenant que nous avons notre nom de ligue définitif, avec le nom référent (après l'arobase) de : liguedevoile.nouvelle.aquitaine.fr

president@..... pour Raymond

secretariat.administratif@..... pour Aurélié

comptabilité@..... pour Annik

tresorier@..... pour François

secretariat.general@..... pour Christiane

Cette action a un coût de 215€/an, chez OVH, l'hébergeur du site internet de la Ligue.

L'ensemble du CA demande à Aurélié d'étudier des propositions gratuites.

6 - REPRESENTANTS DE LA LIGUE AU BE ET AU CA DU CVBL : Le centre de Voile BORDEAUX LAC est géré conjointement par la Mairie de Bordeaux, le Comité Départemental de Voile de la Gironde (représenté par Jean-Louis BONHOMME, Badette DABADIE et Daniel LA SALMONIE) et par la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine. Il nous faut choisir trois membres du CA **pour cette délégation : Hélène LA SALMONIE, Gérard CARREAU. Le troisième sera José CERVERA ou Patrick HAMART**

7- RETOUR DU CONSEIL DES LIGUES + par Brigitte :

Certificat médical pour les stages de voile: La licence PVR nécessite, selon la loi du code du sport, la présentation du certificat médical. Donc beaucoup communiquer en avant pour les écoles de voile.

Développement: Voir plaquette sur le site FFVoile.

Revalorisation des diplômés de Chef de Base: Assurer une progression de carrière.

8 – RETOUR SUR LE COLLOQUE NATIONAL DU DEVELOPPEMENT par Claude:

Pour revenir sur le certificat médicale des PVR, la MAIF assureur partenaire de la FFVoile va garantir l'indemnisation du stagiaire en cas d'accident et/ou blessure , et que la Responsabilité Civile des dirigeants sera prise en charge par la MAIF à condition que figure sur les formulaires d'inscription à un stage la mention « **Je fournirai un certificat médical attestant de**

ma bonne santé » avec la signature du stagiaire ou de ses représentants adultes. **Attendre l'information de la MAIF.** Brigitte, Claude et Gildas communiquent déjà avec les clubs.

Autres thèmes abordés : Enquête sur les dix dernières années sur la vente des PVR : La progression est de 10%, réalisée par moitié par les plus grands clubs. Nouveau label Ecole de Croisière. Kiteboard. Nouveau CQP AMV. Réforme BPJEPS.

Raymond demande un compte rendu écrit à Claude.

9 – RECHERCHE DE CENTRE PER POUR LA LIGUE : Raymond, Cédric et Gildas ont visité certains clubs dans la perspective d'en faire, avec l'accord du club, un PER sous convention. Voir le cahier des charges en annexe. Les clubs impactés (ayant des Sections sportives Scolaires) : Le YC Hendaye, le CV Arcachon, le CN Claouey, la VLG et le CV Hourtin Médoc.

10 – FINALE REGIONALE 2017 par Brigitte : Avis de course diffusé. Lisibilité de la BPACA. Demande de subvention au Conseil Régional.

11- VALIDATION DU REGLEMENT SPORTIF, DU REGLEMENT DE LA CRA, DE L'AVIS DE COURSE, DES IC ET SAISIE DES CALENDRIERS REGIONALISES par Georges et Roland: Voir tous ces documents sur le site internet de la Ligue en descendant dans Tous les articles et dans Boîte à Outils.

LE CA valide tous les documents à l'unanimité.

12 – COLLOQUE REGIONAL DES ARBITRES du 18 février par Georges : Information sur les nouveautés post-olympiade. Rappel des saisies des souhaits d'arbitrage.

Raymond souhaite maintenir la périodicité de un an pour ce colloque régional.

13 – JEUNES ARBITRES avec Hélène : De 14 à 18 ans. Au point de vue Responsabilité Civile, la FFVoile couvre les clubs qui reçoivent des jeunes arbitres. Voir aussi la charte avec les parents. Passerelle avec l'UNSS : voir la convention signée avec la FFVoile.

14 – ECHANGES DE MAILS: Afin d'éviter toutes sortes de heurts et procès d'intention, **Raymond nous demande une gestion très stricte de nos mailing-list**

15- DATES A RETENIR: Chaque commission gère ses rendez-vous. Raymond souhaite réunir les CDV au début du printemps. Prochaines dates :

- **BE le 12 avril à 17 heures à Talence en visioconférence avec Limoges et Bayonne**
- **CA le 13 mai à 10 heures à Talence (lieu à confirmer)**

Il est 16h55, Raymond lève la séance du Conseil d'Administration en souhaitant bon retour à chacun.

Le Président
Raymond GOHIER



La Secrétaire Générale
Christiane CAHUZAC

